

AuxR_M[®]
le parking

AUXERRE



Comment se stationner
en centre-ville.

Quels abonnements pour le stationnement en centre-ville ?

Je suis un résident du centre-ville

La Carte Payante Résident est un abonnement permettant de s'exonérer du paiement par horodateur en centre-ville.

Tout habitant du cœur de ville (ceinture des boulevards) peut y prétendre. Il suffit de se rendre à la Boutique Indigo muni de :

- Une attestation de domicile (taxe d'habitation ou deux autres justificatifs).
- Le certificat d'immatriculation du véhicule à l'adresse correspondante.
- Le règlement correspondant au forfait choisi.

Tarifs

Mensuel _____ 25,00€	Semestriel _ 130,00€
Trimestriel _ 70,00€	Annuel _____ 250,00€

Je suis un professionnel artisan

La Carte Artisan permet de stationner sur toutes les places payantes 4 heures consécutives maximum.

Elle est dédiée à tout professionnel stationnant régulièrement pour des interventions courtes en centre-ville. Pour en bénéficier, les pièces à présenter sont :

- Un numéro de Siret et une carte grise.
- Le certificat d'immatriculation du véhicule.

Tarifs

Mensuel _____ 35,00€	Semestriel _ 160,00€
Trimestriel _ 90,00€	Annuel _____ 300,00€

Je suis une personne à mobilité réduite (PMR)

Les titulaires d'un macaron GIC, ou de la nouvelle carte mobilité inclusion «stationnement» (CMI), bénéficient de la gratuité sur tous les emplacements payants du centre-ville, sans limitation de durée. À noter que la carte CMI remplacera progressivement le macaron GIC.

NOUVEAU :
droits dématérialisés
pour les résidents et
professionnels



Stationnement **payant**

**4300 places de parkings disponibles
dont plus de 1750 places gratuites**

- 1 Parking de la Tournelle - 96 pl.
- 2 Parking Saint-Vigile - 55 pl.
- 3 Parking Place Saint-Étienne - 38 pl.
Parking de la Préfecture - 46 pl.
- 4 Parking Place des Cordeliers - 152 pl.
- 5 Parking Quai de la République - 180 pl.
- 6 Parking Place Laurent Bard - 19 pl.
- 7 Parking Place Saint-Eusèbe - 27 pl.
- 8 Parking Place des Véens - 48 pl.
- 9 Parking Saint-Pierre - 62 pl.
- 10 Parking Marie-Noël - 30 pl.

TARIFS

1h _____
2h _____ 1,75€
3h _____ 3,50€
4h _____ 5,25€

Le stationnement



6bis, place du Maréchal Leclerc - 89000 Auxerre |

Comment puis-je payer mon stationnement ?

Vous pouvez payer votre stationnement avec :



Avec de la monnaie



Par carte bancaire

Vous pouvez également payer avec votre smartphone.

Vous n'avez plus besoin de retourner à votre véhicule pour positionner votre ticket de stationnement : il est désormais dématérialisé !

- Téléchargez gratuitement l'application de votre choix en quelques secondes.
- Géolocalisez-vous et sélectionnez la durée.
- Prolongez facilement la durée de votre stationnement ou arrêtez ensuite la session à distance.

INDIGO

Stationnez et payez en toute sécurité à distance depuis votre mobile

TROIS APPLICATIONS DISPONIBLES POUR VOTRE STATIONNEMENT



Stationnement payant du lundi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h toute l'année. Gratuit le dimanche et les jours fériés

 **1 heure offerte / jour de stationnement**

Attention Un stationnement non payé ou une durée autorisée dépassée est passible d'un forfait de post-stationnement (FPS) de 25,00€.